

plusieurs années avant la translation ; c'est la preuve que, pour avoir des pèlerins qui aient vu la sainte maison à Nazareth après 1292 (époque de la translation) bien que quelques pages auparavant il la prétendit détruite, en épilquant sur la lettre d'Urbain IV à Saint Louis, il a supprimé les mots : "*civitatem Christianorum* ", accolés au nom de Saint-Jean d'Acre, ce qui reportait nécessairement après la prise de cette ville par les Turcs (1291). Que sais-je encore ? C'est la bulle découverte par Mgr Monnier, évêque de Troyes, par laquelle saint Pie V érige en paroisse une chapelle de Notre-Dame de Lorette existant au château des Gouttes, diocèse de Clermont, bulle dans laquelle il est fait mention d'un rapport de l'évêque de Clermont établissant (avec la liste des services religieux qu'on y célébrait), la création de cette chapelle en l'an 1317. Ce sont nombre de chapelles de Lorette qui remontent au même temps, comme celles de Fotigny et de Port-Lesnay en Franche-Comté. C'est ce fameux testament, si bien étudié par Mgr della Casa, où la sainte maison de Lorette porte, bien avant la date fatidique fixée par M. Ulysse Chevalier, le nom de *Domus terrae Sanctae*. C'est la fameuse fresque de Iesi, église abandonnée en 1439, et dont on voit encore une fresque représentant la maison de la sainte Vierge portée par deux anges, du style du Giotto, et qui, d'après les savants italiens, qui l'ont étudiée sans parti pris, remonte à la première moitié du XIV^e siècle.

— On le voit, les preuves abondent, et l'énumération de M. Pidoux n'est point complète. Un travail du regretté capucin le Père Louis-Antoine de Porrentruy, qui vient de mourir cette année, à propos d'une confrérie établie dans le diocèse de Berge, arrive aux mêmes conclusions.